

Vie associative

Subvention exceptionnelle pour deux Othissois

Rapporteur: Christian Domenc

Jérémy Rétif et Nicolas Molnar, deux jeunes Othissois, participeront à la **18^{ème} édition** du « 4L Trophy » du **19 février au 1^{er} mars prochain**, sillonnant les routes de France, d'Espagne et du Maroc pour rejoindre Marrakech. Le Conseil municipal a décidé de verser à leur association « **EventGency** » une **subvention exceptionnelle de 500€** pour leur participation à ce raid étudiant qui vient en aide aux populations démunies du Maroc.



Vie associative

Plus de 160 000€ pour les associations



Forum des associations, samedi 6 septembre 2014.

Rapporteur: Christian Domenc

Pour **préserver la vitalité du tissu associatif othissois** pour un mieux vivre ensemble, le **Conseil municipal**

pal a décidé d'allouer la somme de **165 320 €** aux associations, la participation de l'intercommunalité étant prise en charge par la ville depuis l'année dernière.

Finances

Un budget 2015 prudent, solidaire et maîtrisé

Rapporteur: Martial Gélinat

Dans un contexte économique difficile, où la baisse des dotations de l'Etat oblige à toujours plus de prudence et d'économies, la **Municipalité souhaite poursuivre son programme pour 2015**. Un programme basé sur des **projets innovants et utiles** pour

Othis, mais pour lequel la plus grande vigilance s'impose pour les futurs investissements. Malgré cette prudence, la priorité reste la **poursuite d'actions**, qui illustrent et favorisent une nouvelle fois le **dynamisme de notre ville**. Le Conseil municipal a **voté le budget primitif 2015**.



Les chiffres

Budget primitif :
7 522 306,04 €

→ **Section d'investissement :**
1 140 447,64 €

→ **Section de fonctionnement :**
6 381 858,40 €

Les grandes décisions pour 2015

- Pas d'emprunt
- Pas d'augmentation des impôts communaux, conformément à nos engagements
- Maintien des aides aux associations et du Bouclier social

Administration générale

Subventions de fonctionnement à la Caisse des Ecoles et au CCAS

Rapporteur: Bernard Comeille

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer deux subventions de fonctionnement pour :

→ La Caisse des Ecoles, à hauteur de 200 000 €

→ Le CCAS, à hauteur de 180 000 €



Jeunesse

Contrat enfance-jeunesse

Rapporteur : Catherine Bernaszuk

Le Conseil municipal a approuvé les termes d'une **convention d'objectifs et de financement établie entre la commune et la CAF de Seine-et-Marne**. Cela favorise le développement et l'amélioration de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. Elle permet d'**améliorer l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes** par des actions favorisant l'**apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands**.

Vie scolaire

Fonds E.CO.L.E : approbation de la convention

Rapporteur : Catherine Bernaszuk

Suite à la subvention accordée par le Conseil général de Seine-et-Marne pour la réalisation de travaux dans les groupes scolaires de la ville, le **Conseil municipal a approuvé les termes de la convention avec le Département relative au fonds E.CO.L.E 2014**.



Vie scolaire

Subventions aux coopératives scolaires



Rapporteur: Catherine Bernaszuk

Le Conseil municipal a décidé, comme chaque année, d'**accorder des subventions aux coopératives scolaires pour financer les transports des sorties à hauteur de 300 € par classe**.

Informations

→ Soirée celtique

La **musique celtique** investira la salle Pierre Mendès-France pour un grand **concert gratuit** où la culture irlandaise sera à l'honneur **le samedi 14 mars à partir de 19h**. La soirée se poursuivra à l'Agora à partir de 20h30 avec l'organisation de la fête de la Saint Patrick. Au programme : Repas gallois, musique celtique avec le groupe Itinérance 77 et danseurs de l'association othissoise EDSO. **Réservation pour le repas sur www.othis.fr**, en mairie ou par téléphone au 01 60 03 85 80 **avant le 10 mars**. Tarifs : 12€ pour les adultes, 8€ pour les moins de 12 ans

→ L'heure du conte à la Maison du livre

La Maison du livre organise un mercredi sur deux « *L'heure du conte* ». Renseignements complémentaires sur www.othis.fr ou au **01 64 02 71 10**.

Nouveaux horaires de la Maison du livre

Horaires :

Lundi : fermé

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h30/14h-18h

Judi : 14h-18h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-12h30/14h-18h

→ Courrier de l'Inspectrice académique

Suite aux événements tragiques survenus à Dammartin-en-Goële le 9 janvier dernier, Madame l'Inspectrice d'Académie nous a fait parvenir un courrier dans lequel elle exprime au Maire ses remer-

ciements pour la mise en place collective des consignes de confinement puis d'évacuation des élèves sur la ville.

→ Elections départementales

Les élections départementales auront lieu les **22 et 29 mars prochains**.

→ Imprimerie CTD

L'entreprise CTD de Dammartin-en-Goële a été le lieu de retronement des deux terroristes responsables du massacre au sein du journal Charlie Hebdo. Suite à l'assaut des forces de l'ordre, le bâtiment et les machines ont été en partie détruits, privant les chefs d'entreprise, Othissois de longue date, et les employés de leur outil de travail.

Un large élan de solidarité s'est manifesté dans toute la France et même dans le monde pour aider CTD.

Les collectivités ont participé à cette aide aux côtés de milliers de citoyens ordinaires : la ville d'Othis, le Conseil général, le Conseil régional, la Communauté de Communes Plaines et Monts de France.

Une urne a également été mise à disposition dans le hall de la Mairie.



Bernard Corneille a informé le Conseil municipal qu'il **avait écrit au Président de la République le 6 février dernier** afin que la Solidarité nationale qui tardait à s'exprimer puisse rapidement se manifester.

Pour que l'entreprise puisse acquérir les machines nécessaires à son fonctionnement.

***Dernière minute :** Le Président de la République s'est rendu dans les locaux de CTD le 16 février et a assuré Monsieur Catalano du soutien de l'Etat.